

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

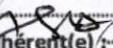
Déclaration de Maladie

N° W21-786662

172261

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 5221	Société : D A G		
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : K R A T I S A I D			
Date de naissance : 13 09 1959.			
Adresse : 5 Rue El Haddad Hay Tait 2, Fès			
Tél. : 06 14 31 75 90		Total des frais engagés : 609.20 Dhs	

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
			
Date de consultation : 18/07/2023			
Nom et prénom du malade : M. Naoufal MAMOU			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input checked="" type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : M. Naoufal MAMOU			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : M. Naoufal MAMOU			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : 18/08/2023
Signature de l'adhérent(e) : 
B. ACCUEIL Le : 18/08/2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/07/23 C				Dr. Nabouti - INP 142034081
25/07/23 C				Dr. Nabouti - INP 142034081

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
INPE 142034081 Lots Qods Bloc T1 N° 12 Rue Imouzer - Fes 0535 60 47 12	18/7/2023	109.20

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
SERVICE LABORATOIRE N°4 HOPITAL PRIVE CASABLANCA AIN SEBA INPE : 090063272 279, Bd. Chefchaouni - Ain Sebaâ	25/07/23	3.180	20.000

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				<input type="text"/>
</				



AKDITAL

Centre International d'Oncologie Casablanca
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubir bniou al aouam reches
noires casablanca
INEXIUM

20 mg Cpr GR
Boite 14
64015DMP/21NRO P.P.V: 82,10 DH
6 118001 020591

Dr. Naoufal MAMOU

Oncologue - Radiothérapeute

Ancien chef de clinique des Hôpitaux de Bordeaux

Casablanca, le.....

18/07/2023

Mme EL GHAZI GHIZLANE

82.10 x 2

1/ INEXIUM 20MG/ 14CPS S.V

215.05
1 cp le matin pour 1 mois

2/ CICAPLASTE

une application deux fois par jour

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubir bniou al aouam reches
noires casablanca
INEXIUM

20 mg Cpr GR
Boite 14
64015DMP/21NRO P.P.V: 82,10 DH
6 118001 020591

609.00



Dr. Naoufal MAMOU
Centre International d'Oncologie Casablanca
Oncologue-Radiothérapeute
4, route de l'Oasis, rue des Alouettes
Casablanca
Tél: 05 22 77 81 81

4, route de l'Oasis, rue des Alouettes, Casablanca

Tél. : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74

E-mail : info@ciocasablanca.ma

Site web : www.ciocasablanca.ma

IF : 14402100 - ICE : 001645198000028

Casablanca, le.....

18/07/2023

MME EL GHAZI GHIZLANE

**Analyses : NFS
TRANSAMINASES HEPATIQUES**

SERVICE LABORATOIRE - N°4
HOPITAL PRIVE CASABLANCA AIN SEBAA
INPE : 050063272
279, Bd. Cheftaouni, Ain Sebaa

Dr. Naoufal MAMOU
Centre International d'Oncologie Casablanca
Oncologue-Radiothérapeute
4, route de l'Oasis, rue des Alouettes
Casablanca
Tél : 05 22 77 81 81

4, route de l'Oasis, rue des Alouettes, Casablanca
Tél. : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74
E-mail : info@ciocasablanca.ma
Site web : www.ciocasablanca.ma
IF : 14402100 - ICE : 001645198000028



AKDITAL

Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa
المستشفى الخاص الدار البيضاء عين السبع

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE

Honoraires

Casablanca , le 25/07/2023

Dossier N°: 250723-442 du: 25/07/2023

Médecin Dr :MAMOU NAOUFAL

23-002659 N°Chambre

Patient :Mme EL GHAZI GHIZLANE

Analyses	Cotation	Montant
NUMERATION FORMULE SANGUINE	80	107,200
GOT/ASAT	50	67,000
GPT/ALAT	50	67,000
Total B		180
Montant de prélèvement		11,75
Total en dirhams		200,00

SERVICE LABORATOIRE - N°4
HOPITAL PRIVE CASABLANCA AIN SEBAA
INPE : 090063272
279, Bd. Chefchaouni - Ain Sebaâ



Casablanca, le 25/07/2023

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 250723-442 Pvt du: 25/07/2023 7:49
Mme EL GHAZI GHIZLANE
IPP Patient : 23-002659/23
Patient Ordinaire :
Prescrit par Dr MAMOU NAOUFAL

Page : 1/2

HEMATOLOGIE

Valeurs Usuelles

Antériorité

NUMERATION FORMULE SANGUINE
NUMERATION

Globules blancs	:	6 430 /mm ³	(4000 - 10000)	7880 (18/07/23)
Globules rouges	:	3,94 10 ⁶ /mm ³	(3,92 - 5,08)	4,01 (18/07/23)
Hémoglobine	:	11,50 g/dL	(11,9 - 14,6)	11,80 (18/07/23)
Hématocrite	:	35,40 %	(36,6 - 48)	35,60 (18/07/23)
VGM	:	89,90 fL	(82,9 - 98)	88,70 (18/07/23)
TCMH	:	29,30 pg	(27 - 32)	29,50 (18/07/23)
CCMH	:	32,50 g/dL	(32 - 36)	33,20 (18/07/23)
Plaquettes	:	479 000 /mm ³	(150000 - 450000)	461 000 (18/07/23)

FORMULE

Polynucléaires Neutrophiles	:	68,70 %	Soit	4417/mm ³	(1500 - 7000)	6627,08 (18/07/23)
Lymphocytes	:	24,40 %	Soit	1568/mm ³	(1500 - 4000)	953,48 (18/07/23)
Monocytes	:	5,40 %	Soit	347/mm ³	(100 - 1000)	260,04 (18/07/23)
Polynucléaires Eosinophiles	:	0,90 %	Soit	57/mm ³	(50 - 500)	23,64 (18/07/23)
Polynucléaires Basophiles	:	0,60 %	Soit	38/mm ³	(10 - 100)	15,76 (18/07/23)

Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa

المستشفى الخاص الدار البيضاء عين السبع

Mme EL GHAZI GHIZLANE

Dossier N° : 250723-442

Page : 2/2

BILAN HEPATIQUE

		Valeurs Usuelles	Antériorité
<u>GOT/ASAT</u>	: 27 UI/l	(Inférieur à 40)	17 (11/07/23) 18 (04/07/23) 23 (27/06/23) 33 (20/06/23)~~~
<u>GPT/ALAT</u>	: 45 UI/l	(Inférieur à 34)	22 (11/07/23) 35 (04/07/23) 47 (27/06/23) 59 (20/06/23) ~~~

Aspect du sérum : Normal

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons bon rétablissement

279, Bd. Chefchaouni Ain Sebaa - Casablanca
Tél. : 05 22 68 00 00 - Fax : 05 22 35 66 44
RC : 431357 - IF : 34460126 - ICE : 002247038000079
E-mail : direction@hpc.ma - Site web : www.hpc.ma



Dr. SENTISSI Hamza
Médecin Biologiste
INPE : 090063272